



VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
DIRECTION TERRITORIALE STRASBOURG
POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE
« GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU »

Suite à la signature en 1999, par le siège de Voies Navigables de France, de la charte des grandes entreprises publiques pour le développement durable, la Direction Territoriale Strasbourg de VNF (DTS), s'est engagée, depuis février 2002, dans une démarche de management environnemental.

Le périmètre sur lequel porte l'action de certification ISO 14 001 concerne la gestion de la ressource en eau pour l'alimentation en eau du :

- canal de la Marne au Rhin, de l'aval du plan incliné de St Louis Arzviller (57) à la confluence avec l'Ill à Strasbourg (67), certifié en 2004
- canal du Rhône au Rhin Branche Sud de Bourogne (90) à Mulhouse (68) et son système alimentaire, certifié en 2008
- bief de Niffer de l'écluse de Niffer (68) à Mulhouse (68), certifié en 2008
- canal de Colmar de l'écluse du Rhin à Vogelsheim (68) à l'entrée du port de Colmar (68), certifié en 2015.

L'optimisation de la Gestion de la Ressource en Eau s'inscrit comme un des axes forts du projet stratégique de VNF 2015-2020 (chantier 2.1 sur la Gestion Hydraulique) et de ce fait dans le projet de service de la DTS « Objectif Territoires et Partenariats » 2016-2018.

Le système de management environnemental (SME) permet d'étudier, au travers de l'analyse environnementale, les impacts significatifs des activités, produits et services, en prenant en compte l'influence ou la maîtrise que la DTS peut avoir sur ces facteurs dans le cadre de la gestion de la ressource en eau. Aussi, la Direction de la DTS s'engage en matière de protection de l'environnement et de mise en œuvre du SME à :

- veiller au respect de la réglementation et autres exigences en vigueur ;
- optimiser la gestion hydraulique des canaux qui lui sont confiés ;
- améliorer la mesure du débit prélevé ;
- renforcer la préparation et la réponse aux situations d'urgence y compris la prévention des pollutions ;
- améliorer le suivi des berges.

La Direction s'engage à ce que l'ensemble des agents de la DTS :

- veille à la réalisation effective de la gestion de la ressource en eau ;
- formalise leurs activités de cette gestion ;
- participe à l'effort collectif et individuel d'amélioration des performances environnementales dans une volonté d'amélioration continue du SME.

En 2016, la DTS s'engage dans une nouvelle phase d'extension du périmètre au Bief de Partage des Vosges du Canal de la Marne au Rhin en vue d'une certification ISO 14 001 d'ici 2019.

La présente politique peut notamment être consultée sur les lieux d'affichage dans les Unités Territoriales du Canal de la Marne au Rhin, du Canal du Rhône au Rhin Branche Sud, du Rhin, du Canal de Colmar ainsi qu'au Siège de la DTS à Strasbourg.

La présente politique ainsi que les instructions techniques utiles sont communiqués aux prestataires qui travaillent pour le compte de VNF sur la gestion de la ressource en eau afin de s'assurer que ces prestataires respectent les consignes et la prise en compte de l'environnement.

*L'introduction de grande échelle
d'outils de mesure de vos débits
et de vos lignes d'eau constituent une
avancé majeure pour votre système*

Fait à Strasbourg, le 25 MAI 2016

Le Directeur Territorial Strasbourg

Guy ROUAS



Gestion de la ressource en eau
des canaux de la Marne au Rhin,
du Rhône au Rhin Branche Sud,
de Colmar et du bief de Niffer